

OFNI

Trophée Kerhorre

Dimanche

29 septembre 2019

Dossier d'inscription

A compléter et à déposer en Mairie
avant le lundi 16 septembre

Mairie Le Relecq-Kerhuon
Place de la Libération
29480 Le Relecq-Kerhuon

Contacts organisateurs en Mairie :

Julien Saout - Tél : 02.98.28.61.31
contact.culture@mairie-relecq-kerhuon.fr

Stéphanie Péden – Tél : 02.98.28.47.47
coordinatricesport@mairie-relecq-kerhuon.fr

Facebook : Ville Le Relecq-Kerhuon



<p style="text-align: center;">REGLEMENT OFNI Trophée Kerhorre – 5^{ème} édition Dimanche 29 septembre 2019. Le Relecq-Kerhuon</p>

1 - L'organisation

La Ville du Relecq-Kerhuon est l'organisateur de la 5^{ème} édition d'OFNI Trophée Kerhorre avec le soutien du Centre Nautique du Relecq-Kerhuon. La manifestation nautique se déroulera à la Cale du Passage le dimanche 2 juin 2019.

2 - L'équipage

L'équipage de l'Objet Flottant Non Identifié est obligatoirement composé d'un Capitaine et de 3 membres d'équipage maximum. Le Capitaine est responsable de son équipage.

Les membres d'équipage doivent être âgés d'au moins 8 ans (un des équipiers doit être majeur) et doivent impérativement savoir nager. Pour les mineurs, une décharge parentale sera exigée.

Pour tous les participants, une attestation de responsabilité civile est obligatoire, ainsi qu'un engagement de savoir nager 25m.

Le port du gilet de sauvetage et de chaussures est obligatoire. Le gilet de sauvetage pourra être fourni par l'organisation en cas de besoin (le préciser sur la fiche d'inscription).

Aucun animal n'est autorisé sur l'Ofni.

3 – Les embarcations

Une attention particulière sera portée aux constructions d'OFNI respectueuses de l'environnement !

L'Ofni devra être construit exclusivement à partir de matériaux de récupération non polluants et respectueux de l'environnement. Ne pas utiliser de bidons sales avec huile, peinture, lessive.

Les embarcations devront être assez légères pour être transportées à terre uniquement à la force des bras, afin de s'assurer que l'Ofni peut être mis à l'eau et ressorti par les seuls moyens de l'équipage.

Les embarcations devront comporter un bout de remorquage flottant d'une longueur minimale de 4 mètres attaché, d'un côté à un point d'ancrage solide sur l'Ofni, et de l'autre à une bouée flottante, (par exemple un bidon de 5 litres vide) permettant de repérer celui-ci en cas d'un repêchage éventuel.

Les Ofni devront être réalisés des mains de leur équipage avec des matériaux d'origines naturelles ou de récupération, et de toutes techniques d'assemblage simple. Les équipages ne devront pas utiliser un moyen de flottabilité comme une coque de bateau, une planche à voile, un kayak, un pédalo ou dérivés (liste non exhaustive).

L'utilisation d'un moteur est interdite. Les Ofni doivent pouvoir être dirigés et déplacés en utilisant la seule force ou ingéniosité de leur équipage : vent, muscles, monstres aquatiques, etc. Les pagaies, rames ou avirons sont autorisés dans la limite de deux par Ofni.

Chaque Ofni sera identifiable par un nom et devra être muni d'un panneau visible (format A3) pour y installer le numéro de participation.

4 – Arrivée sur site et départ en fin de journée

- Chaque équipage devra avoir déposé son Ofni sur la plage entre 10h et 11h.
- Le public sera invité à découvrir les Ofni dès 11h et pourra voter pour le Prix du Public jusqu'à la fin des épreuves.
- Les épreuves commenceront à 14h et se dérouleront sur le plan d'eau, à la Cale du Passage.

(Suite au report de l'événement OFNI au dimanche 29 septembre, les horaires mentionnés ci-dessus sont susceptibles d'être modifiés de quelques heures. Vous en serez informés).

Les vestiaires du Centre Nautique sont équipés de douches et sont ouverts à tous les membres d'équipages des Ofni.

La sécurité sur l'eau sera assurée par le Centre Nautique du Relecq-Kerhuon.

Chaque équipage devra être en mesure de présenter au public une danse de mise à l'eau personnalisée, d'au moins 30 secondes (nous fournir la musique sur clé Usb si vous le souhaitez).

A l'issue de la course, les embarcations devront être mises hors d'eau par les équipages et évacuées ou démantelées sur la cale dans la benne à encombrants mise à disposition. Aucun matériau composant l'Ofni ne devra rester sur site.

5 – L'épreuve

Pour cette édition 2019, les épreuves sur l'eau changent... Pour le plus grand plaisir des spectateurs et des membres d'équipage nous l'espérons.

En fonction du nombre d'équipages inscrits, l'organisateur composera les duos ou trios par manches.

Les départs se feront désormais sur l'eau et non plus depuis la plage.

Etape 1 : Course vers la bouée

Les Ofni s'élancent et doivent rejoindre la bouée afin de s'y amarrer : 1 point pour le 1^{er} arrivé.

Etape 2 : Les joutes sur Paddle

Un membre de chaque équipage (le Capitaine) quitte l'Ofni et nage jusqu'à un Paddle pour une épreuve de joutes avec l'adversaire ou les adversaires des Ofni voisins : 1 point pour le gagnant.

Etape 3 : Récupérer le foulard et le nouer au poteau

Juste après l'épreuve des joutes, les capitaines doivent remonter à bord de leur Ofni, quitter la bouée et rejoindre le ponton afin d'y récupérer un foulard puis rejoindre la plage pour nouer le foulard au poteau : 1 point pour l'équipage qui noue en 1^{er} son foulard au poteau.

Les équipages ont le droit de perturber leurs concurrents grâce à des pistolets ou canons à eau (tout autre projectile est interdit y compris la farine et les œufs) mais il est interdit de couler volontairement un Ofni concurrent.

6 – Les responsabilités

Les concurrents participent à la manifestation entièrement à leurs propres risques et attestent avoir leur propre assurance responsabilité civile. L'organisateur n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommages matériels ou de blessures. Conformément à la Loi, les concurrents sont soumis à l'Art. 4 de l'Arrêté du 03 mai 1995 Relatif aux Manifestations Nautiques en Mer :

“Le chef de bord est capitaine de navire au sens du droit maritime : il en a l'entière responsabilité ainsi que de son équipage. Il s'assure que le navire et tous les équipements requis sont en bon état,

que l'équipage a la connaissance et l'aptitude nécessaires pour en assumer la manœuvre et l'utilisation. Il lui appartient de ne pas prendre le départ au cas où les circonstances seraient de nature à mettre en danger son navire ou son équipage."

7 – Divers

L'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve si elle estime que les conditions de navigation ne sont pas compatibles avec la sécurité des équipages.

L'organisation se réserve le droit de refuser l'accès à l'épreuve aux embarcations pour lesquelles l'équipage ne remplirait pas toutes les garanties de sécurité ou ne respecterait pas le présent règlement. La Ville et le CNRK sont garants du bon déroulement de l'épreuve.

8 – La notation

Le jury sera composé d'un élu de la Ville, de la coordinatrice sportive de la Ville, d'un agent du service Culture/Animation, d'un représentant du CNRK et de 3 personnes du public.

La notation de tous les équipages s'effectuera de la manière suivante :

- **1 point : 1^{er} Ofni arrivé à la bouée**
- **1 point : Vainqueur des joutes**
- **1 point : 1^{er} à accrocher le foulard au poteau**
- **1 point : Prix du public**
- **1 point : Inventivité de l'embarcation**
- **1 point : Costumes de l'équipage**

L'organisateur se réserve le droit de remettre des prix à plusieurs Ofni.

MERCI aux nombreux commerçants du Relecq-Kerhuon, de Brest et plus largement du département du Finistère qui contribuent cette année encore à cet événement en offrant généreusement des lots pour les vainqueurs.

Fait à :

Le :

Signature du Capitaine

et

Signatures de chaque équipier

FICHE D'INSCRIPTION
OFNI Trophée Kerhorre
Dimanche 29 septembre 2019. Le Relecq-Kerhuon

NOM DE L'EMBARCATION :

CAPITAINE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone portable : Age :

Gilet de sauvetage (rayer la mention inutile) : j'ai mon propre gilet j'emprunterai un du CNRK

EQUIPAGE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone portable : Age :

Gilet de sauvetage (rayer la mention inutile) : j'ai mon propre gilet j'emprunterai un du CNRK

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone portable : Age :

Gilet de sauvetage (rayer la mention inutile) : j'ai mon propre gilet j'emprunterai un du CNRK

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone portable : Age :

Gilet de sauvetage (rayer la mention inutile) : j'ai mon propre gilet j'emprunterai un du CNRK

Nous reconnaissons avoir pris connaissance du règlement du concours d'OFNI qui se déroulera à la cale du Passage, au Relecq-Kerhuon, le dimanche 29 septembre 2019 et en acceptons les termes.

Fait à :

Le :

Signature du Capitaine

et

Signatures de chaque équipier

ENGAGEMENT DE SAVOIR NAGER 25 METRES
(à remplir pour chaque membre de l'équipage)
OFNI Trophée Kerhorre
Dimanche 29 septembre 2019. Le Relecq-Kerhuon

Je soussigné, (nom et prénom) :

Atteste de savoir nager 25 mètres.

Fait à :

Le :

Signature :

Je soussigné, (nom et prénom) :

Atteste de savoir nager 25 mètres.

Fait à :

Le :

Signature :

Je soussigné, (nom et prénom) :

Atteste de savoir nager 25 mètres.

Fait à :

Le :

Signature :

Je soussigné, (nom et prénom) :

Atteste de savoir nager 25 mètres.

Fait à :

Le :

Signature :